

Projet du poste d'Anjou et ligne à 315 kV sur le territoire de la ville de Montréal

Dossier : 6122-09-077

Compte rendu de la période d'information publique du 13 avril au 13 mai 2022

La période d'information publique concernant le projet du poste d'Anjou et ligne à 315 kV sur le territoire de la ville de Montréal a pris fin le 13 mai 2022. Conformément au mandat qui lui a été confié le 25 mars 2022 et en vertu de l'article 10 du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (Q-2, r. 23.1)*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique.

Le projet

Justification et description

En vue de répondre à la demande grandissante en électricité dans les prochaines années et pour assurer la fiabilité du réseau de transport d'électricité sur l'île de Montréal, Hydro-Québec envisage de construire une ligne à 315 kV sur une distance de 11 km. Visant à faire évoluer le réseau à 120 kV vers un réseau à 315 kV, cette nouvelle ligne serait érigée dans l'emprise existante des présentes lignes qui relient le poste du Bout-de-l'Île à la ligne de transport menant aux postes Montréal-Nord et Bélanger.

Hydro-Québec prévoit également la construction du poste d'Anjou, visant à assurer une exploitation optimale du réseau à 315 kV. D'une superficie de 4 hectares, situé à l'intersection de l'autoroute 25 et du boulevard Henri-Bourassa Est, ce poste raccorderait la nouvelle ligne à 315 kV, ainsi que d'autres lignes de transports avoisinantes. Vu la présence de plusieurs raccordements autour du poste, l'une de ces lignes le serait par voie souterraine sur une distance d'environ 1 km. Ce poste de liaison aérosouterrain serait construit au sud-ouest du poste d'Anjou.

Ce projet, qui traverserait les arrondissements de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles, Anjou et Saint-Léonard, est estimé à 336 M\$, soit 143 M\$ pour la construction de la ligne de transport à 315 kV, 110 M\$ pour la construction des postes d'Anjou et Pascal-Gagnon et 83 M\$ pour les travaux connexes incluant l'ajout de capacité au poste du Bout-de-l'Île.

Les travaux devraient débiter à l'hiver 2022-2023 pour une mise en service en 2025.

Impacts sur l'environnement et mesures d'atténuation prévues

Selon l'étude d'impact, la construction du poste d'Anjou et de la nouvelle ligne de transport à 315 kV entraînerait des perturbations et des pertes de milieux humides. Hydro-Québec prévoit, entre autres, mettre en place des stratégies d'accès afin de contourner ces milieux, privilégier l'utilisation d'accès ou d'aires déjà perturbées et restaurer dès que possible les superficies touchées à la fin des travaux. La société d'État s'engagerait à compenser financièrement les pertes permanentes de milieux humides conformément à la loi et au *Règlement sur la conservation pour l'atteinte des milieux humides et hydriques*.

La végétation terrestre serait aussi touchée par le projet selon l'étude d'impact, engendrant des pertes et des perturbations temporaires. Hydro-Québec souhaite mettre de l'avant des mesures d'atténuation, telles que la restauration des superficies touchées, l'utilisation de voies d'accès existantes ou déjà perturbées pour les aires de travail, ainsi que l'aménagement de végétaux sur certains lots ou certaines sections de lots en marge du poste projeté.

Dans son étude d'impact, Hydro-Québec soulève que le remplacement de la ligne de transport occasionnerait des répercussions sur l'utilisation du territoire. En ce sens, l'initiateur prévoit informer la population touchée des travaux, d'établir des liens de communications afin de traiter les demandes d'informations et les plaintes ainsi qu'assurer une remise en état égale ou supérieure des lieux à la suite des travaux.

L'étude d'impact mentionne également que le paysage serait affecté durant les travaux et au terme du projet, considérant la nouvelle hauteur des pylônes nécessaires à soutenir la nouvelle ligne de transport.

(Extrait du site Web du BAPE)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information, à partir de conversations téléphoniques, de lettres et de courriels adressés au BAPE, ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation. Ces préoccupations sont les suivantes :

- Aménagement de la piste cyclable : sa largeur et les mesures prises pour que ce soit agréable de faire du vélo à côté d'un poste industriel ;
- Impact visuel du projet pour certains résidents du Domaine Anjou-sur-le-Lac.

Les activités d'information et de communication

Centre de consultation

Trois centres de consultation ont été ouverts pour la durée de la période d'information publique, soient à la Bibliothèque du Haut-Anjou, la Bibliothèque de Saint-Léonard, ainsi que la Bibliothèque de Rivière-des-Prairies.

Le site Web

Le communiqué de presse, annonçant la période d'information publique, a été déposé dans le site Web du BAPE ainsi que l'ensemble des documents du projet tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Le site Web du BAPE propose en outre un hyperlien vers le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (www.rece.environnement.gouv.qc.ca) à partir duquel toute la documentation est disponible en version électronique.

La parution de l'avis public par l'initiateur

Date	Quotidien/Hebdomadaires
13 avril 2022	Journal Metro Anjou/Saint-Léonard/Rivière-des-Prairies

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
13 avril 2022 Annonce du début du mandat et de la séance publique d'information	Médias écrits et électroniques de la région de Montréal	313	Site Web du BAPE
13 avril 2022 Annonce du breffage médias	Médias écrits et électroniques de la région de Montréal	Ne s'applique pas	Site Web du BAPE
19 avril 2022 Reprise du communiqué annonçant le breffage médias	Médias écrits et électroniques de la région de Montréal	Ne s'applique pas	Site Web du BAPE
4 mai 2022 Reprise du communiqué annonçant la séance publique d'information	Médias écrits et électroniques de la région de Montréal	313	Site Web du BAPE

Les publications dans les médias sociaux

Le BAPE a produit 13 publications sur les médias sociaux durant la PIP afin d'informer la population. Comme en témoigne le tableau détaillé présenté ci-dessous, parmi ces publications, 10 ont atteint un taux d'engagement¹ jugé élevé. De manière générale, le taux d'engagement moyen pour les principaux médias sociaux où est présent le BAPE sont les suivants : Facebook : 0,26 %; Twitter : 0,05 %; LinkedIn : 2,61 %².

Dates et événements	Personnes rejointes
13 avril 2022 Annonce de la période d'information publique et de la séance publique d'information	<i>Facebook - Taux d'engagement : 0,4 %</i> • Impressions : 80774 (publication payante) <i>Twitter - Taux d'engagement : 5,9 %</i> • Impressions : 272 <i>LinkedIn – Taux d'engagement : 5,3 %</i> • Impressions : 323
19 avril 2022 Rappel concernant le breffage médias	<i>Twitter - Taux d'engagement : 0,0 %</i> • Impressions : 173
19 avril 2022 Breffage médias	<i>Facebook - Taux d'engagement : 45,7 %</i> • Impressions : 440
26 avril au 4 mai 2022 Invitation à la séance publique d'information sur le site Web du BAPE et sur Facebook	<i>Facebook - Taux d'engagement : 0,6 %</i> • Impressions : 91193 (publication payante)
4 mai 2022 Rappel de la séance publique d'information	<i>Facebook - Taux d'engagement : 0,9 %</i> • Impressions : 634 <i>Twitter - Taux d'engagement : 0,0 %</i> • Impressions : 146

¹ Le taux d'engagement est considéré dans les spécialistes du Web et des médias sociaux comme étant une donnée phare car il permet de mesurer, en pourcentage et pour une publication donnée, les interactions des usagés d'un média social selon le nombre de visionnements totaux. Cette mesure permet par conséquent d'apprécier l'intérêt soulevé par nos publications visant à informer la population.

² Données tirées de Social Status, <https://www.xavierdegraux.be/reseaux-sociaux-quels-sont-les-taux-dengagement-standard>

Dates et événements	Personnes rejointes
4 mai 2022 Séance publique d'information sur le site Web du BAPE et sur Facebook	<i>Facebook</i> – Taux d'engagement : 0,8 % • Impressions : 244
4 mai 2022 Informations diffusées durant la séance publique en direct	<i>Twitter</i> – Taux d'engagement : 3,1 % • Impressions : 131
10-11 mai 2022 Invitation à visionner la séance publique d'information en différé et rappel de la fin de la PIP	<i>Facebook</i> – Taux d'engagement : 1,2 % • Impressions : 518 <i>Twitter</i> – Taux d'engagement : 1,7 % • Impressions : 117 <i>LinkedIn</i> – Taux d'engagement : 0,0 % • Impressions : 65

La séance d'information

Date	4 mai 2022 à 19 h 30
Lieu	Cégep Marie-Victorin – Salle Désilets
BAPE : Animation	Alexandre Tanguay
Modérateurs	Rachel Rousseau (en salle) et Shirley Bishop (à distance)
Initiateur du projet	Hydro-Québec
Assistance	5 personnes
Webdiffusion	7 personnes
Durée	45 minutes
Nombre de questions posées	2 questions

Les relations de presse et les relations publiques

Des envois ciblés annonçant la séance publique d'information ont été effectués auprès des journalistes et médias ayant couvert les projets de ligne et de postes électriques à Montréal au cours des dernières années, en plus des quotidiens et hebdomadaires présents dans le milieu d'insertion du projet.

Un breffage médias a été organisé et diffusé sur la page Facebook du BAPE le 19 avril 2022 à 10 h 30. Près d'une trentaine de personnes ont visionné ce breffage, que ce soit en direct ou en différé.

À divers moments durant la période d'information publique, deux correspondances ont eu lieu avec l'hebdomadaire Métro qui couvre, entre autres, les arrondissements d'Anjou, Saint-Léonard et Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles.

Concernant les relations publiques effectuées afin d'informer la population des démarches du BAPE, plusieurs appels téléphoniques furent réalisés auprès d'arrondissements ou encore d'organisations à proximité du poste d'Anjou projeté. En outre, les informations concernant notamment la tenue de la séance publique d'information ont été relayés dans les infolettres ainsi que les médias sociaux des arrondissements d'Anjou, Saint-Léonard et Rivière-des-Prairies. De plus, une dizaine d'organisations avoisinant les futurs postes d'Anjou et Pascal-Gagnon ont reçu de l'information concernant la période d'information publique.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information publique. À la suite de la séance publique d'information, un [article](#) est paru dans l'hebdomadaire Métro Mercier & Anjou reprenant les détails de la période d'information et du projet, en plus d'y inclure une citation de l'initiateur de projet.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités prévues. Une discussion avec la chargée de projet au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.

Québec, le 31 mai 2022

Alexandre Tanguay

Alexandre Tanguay, conseiller en communication, chargé du dossier